

Description



Les produits chimiques sont omniprésents en entreprise. Il s'agit de substances pures ou de mélanges, commercialisés ou non, d'origine naturelle ou synthétique, fabriqués de façon intentionnelle ou non, et rencontrés sous différentes formes (solide, liquide, gaz).

Un agent chimique est considéré comme dangereux s'il est capable de causer un dommage sur la santé, la sécurité et/ou l'environnement.

Le risque chimique est un risque lié au contact avec un agent chimique, par voie respiratoire, cutanée ou digestive, dont l'intensité est fonction des conditions d'utilisation et d'exposition.

Au travail, nous utilisons ou manipulons des agents chimiques de façon délibérée lors d'une activité particulière (entretien des locaux, réparation...), mais nous pouvons également les « subir » via les poussières, fibres, émanations... Ils peuvent par ailleurs donner lieu à des expositions accidentelles en cas de déversement ou d'incendie.

Dans les boutiques de prêt-à-porter, le détachage des textiles et le nettoyage des locaux induisent l'utilisation de différents produits chimiques.

S'ajoute à cette exposition, celle liée aux substances présentes dans les tickets de caisse, la monnaie, les cintres, ou encore les textiles : teintures, biocides, apprêts (lustrant, agent de blanchiment, ignifugeant...).



Effets sur l'Homme

Produits d'entretien



L'utilisation de produits d'entretien entraîne une exposition essentiellement par voie cutanée et respiratoire, en l'absence de protections adéquates. Les dommages peuvent aller de l'irritation à la brûlure chimique, voire à une allergie. L'exposition peut également être accidentelle (projection, émanation de vapeur/gaz toxique...) en cas de mauvaise manipulation ou de mélange de produits incompatibles (par exemple : Javel + détartrant).

Produits de la chaîne du textile

Selon leur provenance (réglementation en vigueur, niveaux de traçabilité et de transparence...), les textiles peuvent regorger de substances chimiques potentiellement dangereuses pour la santé intervenant dans les processus de fabrication, de traitement ou encore de transport. Certaines ont parfois été récemment incriminées dans des cas d'allergie malgré leur interdiction en UE il y a plusieurs années !



Le risque pour les salariés du commerce de détail d'habillement est bien entendu plus faible qu'en industrie du textile, puisque les concentrations sont faibles, mais il est important de le prendre en compte étant donnée la multiplicité des substances, leurs potentiels effets à faible dose et l'accumulation de ces effets. Voici une liste des principales substances chimiques du textile et leurs effets potentiels :

- 🧴 Les **fibres textiles** naturelles, végétales ou animales, synthétiques à partir d'hydrocarbures, artificielles à partir de cellulose... : inhalées en excès sous forme de poussières, elles peuvent nuire au système respiratoire (rhinite, bronchite chronique, asthme...).
- 🧴 Les **colorants et apprêts** peuvent être responsables d'eczéma, d'urticaire, d'asthme... Certains contiennent des substances cancérogènes comme l'auramine, des amines aromatiques, ou encore des métaux lourds tels que le plomb.
- 🧴 Le **diméthylformamide**, solvant utilisé pour le traitement des tissus, est toxique pour le foie.

- 🧪 Le **formaldéhyde**, utilisé comme fixateur de colorants et d'apprêts, pour rendre les tissus infroissables, résistants et hydrofuges, peut provoquer, même à faible dose, des irritations de la peau et des yeux, des allergies cutanées et respiratoires, et est classé cancérigène.
- 🧪 Les **sels métalliques**, utilisés pour intensifier et stabiliser les couleurs (sulfate de cuivre, bichromate de potassium...), sont irritants, allergènes et/ou cancérigènes selon les sels.
- 🧪 Les **nonylphénols**, utilisés comme agents mouillants, dispersants, émulsifiants ou encore comme détergents, sont soupçonnés de provoquer, entre autres, une altération de la reproduction.
- 🧪 Les **phtalates**, utilisés comme plastifiants pour faciliter le collage des motifs sur les fibres, sont des perturbateurs endocriniens, entravant le développement normal des organes sexuels.
- 🧪 Les **composés perfluorés** (exemple : fibres téflon), utilisés pour un repassage facile, ainsi que les **polybromodiphényléthers**, retardateurs de flammes, sont des perturbateurs endocriniens, provoquant des problèmes d'infertilité ou de développement, des cancers, des déficits immunitaires ou encore des perturbations du développement neurologique.
- 🧪 Le **diméthylfumarate**, généralement utilisé pour ses propriétés antifongiques lors des opérations de stockage et de transport (cristaux en sachets placés à l'intérieur de l'article ou dans l'emballage), est connu pour être très allergisant. Il est interdit en UE depuis 2009.
- 🧪 Les **nanomatériaux**, aux propriétés antitaches, antiodeurs et antimicrobiennes, sont utilisés alors même que l'on ignore encore tous les effets sanitaires de ces nouvelles technologies.
- 🧪 Le **nickel**, métal utilisé dans certains alliages (fermetures éclairs, pièces de monnaie, cintres, bijoux...) est fortement allergisant et suspecté d'être cancérigène.
- 🧪 Les **bisphénols** (A, S ou F), utilisés comme révélateurs dans les papiers thermiques et donc présents dans la plupart des tickets de caisse, sont irritants, allergisants et perturbateurs endocriniens.



Démarche de prévention

Produits d'entretien

Pour connaître les bonnes pratiques d'achat, de stockage, d'utilisation et de protection, se reporter à la plaquette « [Les produits du quotidien : pas si anodins !](#) » du CMSM.

Produits de la chaîne du textile

Agir sur l'exposition des salariés aux substances chimiques des textiles est également bénéfique aux consommateurs et donc à l'image de marque de l'entreprise.



La principale mesure de prévention pour réduire ou supprimer la présence de ces substances dans les articles finis est le recours aux textiles issus de meilleures pratiques de production et de transport.

Il convient donc de privilégier les fournisseurs garantissant la conformité des substances utilisées vis-à-vis des normes européennes (traçabilité des matières premières jusqu'au produit fini, absence de substance interdite, respect des valeurs limites...). Pour s'en assurer, il est possible de faire réaliser des tests de conformité par des organismes compétents et indépendants.

Dans les boutiques :

- Assurer une ventilation suffisante des locaux et un entretien régulier afin d'éviter l'accumulation de poussières et de fibres. Les méthodes de nettoyage par aspiration ou à l'humide sont à privilégier car le balayage remet les poussières en suspension dans l'air.
- Privilégier l'envoi des tickets de caisse par mail pour éviter leur impression et manipulation.
- Porter des gants de manutention et des chaussures fermées lors de la réception, de l'ouverture et du rangement des cartons, pour limiter le risque de blessure et d'exposition cutanée aux substances.
- Informer les travailleurs sur les risques liés aux substances chimiques et sur la conduite à tenir en cas de manifestation allergique et/ou d'irritation.